



Actions de prévention en lien avec la grippe A (H1N1)

Saint-Hyacinthe, le 1^{er} mai 2009. - Depuis quelques mois déjà, l'équipe de direction du Cégep s'affaire à développer un plan d'action permettant de faire face à des situations de crise. Dans ce contexte, plusieurs cadres ont déjà suivi une formation afin de bien se préparer à des situations inhabituelles.

Bien que, pour l'instant, un seul cas de grippe A (H1N1) n'ait été confirmé au Québec, nous tenons à vous informer que le Cégep est attentif aux recommandations de la santé publique et agit à titre préventif. À cet effet, vous constaterez que des mesures seront prochainement mises à votre disposition afin de diminuer les risques de propagation d'un éventuel virus de la grippe.

Dans un premier temps, les processus d'hygiène seront rehaussés au Cégep, comme l'installation de distributeurs de désinfectant à base d'alcool, la disponibilité de papiers-mouchoirs, l'installation d'affiches d'information sur les mesures d'hygiène et le rehaussement de l'entretien sanitaire. À cet égard, nous sollicitons votre collaboration. Voici quelques conseils pratiques proposés par Santé Canada :

- Adoptez des habitudes dictées par l'étiquette respiratoire pour éviter la propagation de virus. Si vous toussiez ou éternuez, utilisez un mouchoir ou couvrez-vous la bouche de votre manche.
- Lavez-vous souvent les mains ou utilisez un désinfectant à base d'alcool.

Pour ceux qui désirent en savoir davantage, voici une liste de liens vous permettant de demeurer informé en continu et qui sont des sources fiables d'information :

Ministère de la Santé et de Services sociaux du Québec

<http://www.msss.gouv.qc.ca/>

Gouvernement du Québec

<http://www.pandemiequebec.ca>

OMS (Organisation mondiale de la santé)

<http://www.who.int/fr/>

Santé Canada

<http://www.hc-sc.gc.ca/index-fra.php>

Des informations vous seront transmises le cas échéant afin de vous tenir au courant des nouvelles actions entreprises. Ces démarches se veulent un soutien à la qualité des services offerts, et à la santé et au bien-être de la communauté collégiale.

Source : Direction du service des ressources humaines